

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 5 (1977)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les patoisants vaudois se donnent de nouveaux statuts  
**Autor:** J.R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-237729>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES PATOISANTS vaudois se donnent de nouveaux statuts

Réunis sous la houlette de M. Jules Décosterd, leur nouveau président, les membres de l'Association vaudoise des Amis du patois, ont tout d'abord adopté de nouveaux statuts, rédigés par M. Jules Reymond, secrétaire, après leur avoir apporté quelques modifications de détail.

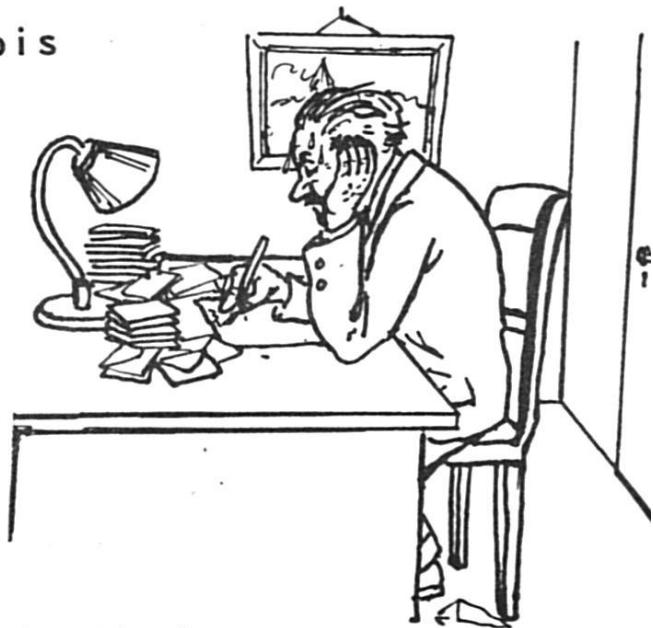
L'organisation de la VIème fête romande et valdôtaine des patois donnant beaucoup à faire, il est décidé de ne pas organiser de sortie cet été.

La situation financière se présente sous un jour favorable. La fortune de l'Association s'élève à 5650.- fr. et le fonds de la grammaire à 7753.-- fr. Cette dernière somme représente les dons et subsides reçus à ce jour, pour l'impression de cet ouvrage, y compris les intérêts. MM. Philippe Michel et Jean Morerod sont nommés vérificateurs des comptes, suppléante : Mme E. Bossert.

La discussion des problèmes que soulève la fête de Mézières a ensuite occupé la séance jusqu'à la fin. Ces problèmes et les grandes lignes de la journée du 28 août ont fait l'objet d'un communiqué dans le dernier numéro de l'AMI DU PATOIS. Nous y revenons encore dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil romand des patoisants, publié à la page 14 de sorte que nous n'insisterons pas ici.

Ajoutons que M. Paul Burnet a accepté de remplir les fonctions d'archiviste, au moins pendant quelques mois.

Une assemblée extraordinaire aura lieu en mai-juin, pour mettre la dernière main à l'organisation de la fête de Mézières.



J.R.